



**Revue des Sciences humaines
et sociales, Lettres, Langues et
Civilisations**

**ISSN
(E) 2958-2814
(P) 3006-306X**

Volume 4, Numéro 3, Juin 2026

**Université Alassane Ouattara
UFR Communication Milieu et Société**

revue.akiri-uao.org



ISSN-L: 2958-2814
ISSN-P: 3006-306X

Site web: <https://revue.akiri-uao.org/>

E-mail : revueakiri@gmail.com

Editeur

UFR Communication, Milieu et Société
Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)



ISSN-L: 2958-2814
ISSN-P: 3006-306X

INDEXATIONS INTERNATIONALES

Pour toutes informations sur l'indexation internationale de la revue *AKIRI*, consultez les bases de données ci-dessous :



<https://aurehal.archives-ouvertes.fr/journal/read/id/398946>



<https://reseau-mirabel.info/revue/15150/Akiri>



<http://sjifactor.com/passport.php?id=23334>



<https://orcid.org/0009-0002-6794-1377>



<https://journalseeker.researchbib.com/view/issn/2958-2814>



<https://www.ajol.info/index.php/akiri>



[https://ipindexing.com/journal-details/AKIRI-\(Revue-des-sciences-humaines-et-sociales-lettres-langues-et-civilisations\)/2360](https://ipindexing.com/journal-details/AKIRI-(Revue-des-sciences-humaines-et-sociales-lettres-langues-et-civilisations)/2360)



<https://oaji.net/journal-detail.html?number=14071>

Impact factor : SJIF 2026 : 7.620

ISSN-L: 2958-2814

ISSN-P: 3006-306X

REVUE ELECTRONIQUE

AKIRI

Revue Scientifique des Sciences humaines et sociales, Lettres, Langues et Civilisations

E-ISSN 2958-2814 (Online ou en Ligne)

I-ISSN 3006-306X (Print ou imprimé)

Equipe Editoriale

Coordinateur Général : BRINDOUMI Kouamé Atta Jacob

Directeur de publication : MAMADOU Bamba

Rédacteur en chef : KONE Kiyali

Chargé de diffusion et de marketing : KONE Kpassigué Gilbert

Webmaster : KOUAKOU Kouadio Sanguen

Comité Scientifique

SEKOU Bamba, Directeur de recherches, IHAAA, Université Félix Houphouët-Boigny

OUATTARA Tiona, Directeur de recherches, IHAAA, Université Félix Houphouët-Boigny

LATTE Egue Jean-Michel, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

FAYE Ousseynou, Professeur titulaire, Université Cheick Anta Diop

GOMGNIMBOU Moustapha, Directeur de recherches, CNRST,

ALLOU Kouamé René, Professeur titulaire, Université Félix Houphouët-Boigny

KAMATE Banhouman André, Professeur titulaire, Université Félix Houphouët-Boigny

ASSI-KAUDJHIS Joseph Pierre, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

SANGARE Abou, Professeur titulaire, Université Peleforo Gbon Coulibaly

SANGARE Souleymane, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

CAMARA Moritié, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

COULIBALY Amara, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

NGAMOUNSIKA Edouard, Professeur titulaire, Université Marien N'gouabi de Brazzaville

KOUASSI Kouakou Siméon, Professeur titulaire, Université de San-Pedro

BATCHANA Essohanam, Professeur titulaire, Université de Lomé

N'SONSSISA Auguste, Professeur titulaire, Université Marien N'gouabi de Brazzaville

DEDOMON Claude, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

BAMBA Mamadou, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

NGUE Emmanuel, Maître de conférences, Université de Yaoundé I

N'GUESSAN Mahomed Boubacar, Professeur titulaire, Université Félix Houphouët-Boigny

BA Idrissa, Professeur titulaire, Université Cheick Anta Diop

KAMARA Adama, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara

SARR Nissire Mouhamadou, Maître de conférences, Université Cheick Anta Diop

ALLABA Djama Ignace, Maître de conférences, Université Félix Houphouët-Boigny

DIARRASSOUBA Bazoumana, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara

TOPPE Eckra Lath, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

M'BRA Kouakou Désiré, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

ISSN-L: 2958-2814

ISSN-P: 3006-306X

Comité de Lecture

BATCHANA Essohanam, Professeur titulaire, Université de Lomé
 N'SONSSISA Auguste, Professeur titulaire, Marien N'gouabi de Brazzaville
 CAMARA Moritié, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
 FAYE Ousseynou, Professeur titulaire, Université Cheick Anta Diop
 BA Idrissa, Maître de conférences, Université Cheick Anta Diop
 BAMBA Mamadou, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
 SARR Nissire Mouhamadou, Maître de conférences, Université Cheick Anta Diop
 GOMGNIMBOU Moustapha, Directeur de recherches,
 DEDOMON Claude, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
 BRINDOUMI Atta Kouamé Jacob, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
 DIARRASOUBA Bazoumana, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara
 ALABA Djama Ignace, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara
 DEDE Jean Charles, Maître-Assistant, Université Alassane Ouattara
 BAMBA Abdoulaye, Maître de conférences, Université Félix Houphouët-Boigny
 BAKAYOKO Mamadou, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara
 SANOGO Lamine Mamadou, Directeur de recherches, CNRST, Ouagadougou
 GOMA-THETHET Roal, Maître-Assistant, Université Marien N'gouabi de Brazzaville
 GBOCHO Roselyne, Maître-Assistante, Université Alassane Ouattara
 SEKA Jean-Baptiste, Maître-Assistant, Université Lorognon Guédé,
 SANOGO Tiantio, Maître-Assistante, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle
 ETTIEN N'doua Etienne, Maître-Assistant, Université Félix Houphouët-Boigny
 DJIGBE Sidjé Edwige Françoise, Maître-Assistante, Université Alassane Ouattara
 YAO Elisabeth, Maître-Assistante, Université Alassane Ouattara

Comité de rédaction

N'SONSSISA Auguste, Professeur titulaire, Marien N'gouabi de Brazzaville
 KONÉ Kpassigué Gilbert, Maître-Assistant, Histoire, Université Alassane Ouattara
 KONÉ Kiyali, Maître-Assistant, Histoire, Université Péléforo Gon Coulibaly
 BAKAYOKO Mamadou, Maître de Conférences, Philosophie, Université Alassane Ouattara
 OULAI Jean-Claude, Professeur titulaire, Communication, Université Alassane Ouattara
 MAMADOU Bamba, Maître-Assistant, Histoire, Université Alassane Ouattara
 TOPPE Eckra Lath, Professeur titulaire, Etudes Germaniques, Université Alassane Ouattara,
 ALLABA Djama Ignace, Maître de Conférences, Etudes Germaniques, Université Félix Houphouët-Boigny,
 KONAN Koffi Syntor, Maître de Conférences, Espagnol, Université Alassane Ouattara
 SIDIBÉ Moussa, Maître de Conférences, Lettres Modernes, Université Alassane Ouattara
 ASSUÉ Yao Jean-Aimé, Maître de Conférences, Géographie, Université Alassane Ouattara
 KAZON Diescieu Aubin Sylvere, Maître de Conférences, Criminologie, Université Félix Houphouët-Boigny
 MEITÉ Ben Soualiouo, Maître de Conférences, Histoire, Université Félix Houphouët-Boigny
 BALDÉ Yoro Mamadou, Maître-Assistant, FASTEF, Université Cheikh Anta Diop de Dakar
 MAWA Miraille-Clémence, Chargée de cours, Université de Bamenda

Contacts

Site web: <https://revue.akiri-uao.org/>

E-mail : revueakiri@gmail.com

Tél. : + 225 0748045267 / 0708399420/ 0707371291

Indexations internationales :

Auré HAL : <https://aurehal.archives-ouvertes.fr/journal/read/id/398946>

Mir@bel : <https://reseau-mirabel.info/revue/15150/Akiri>

Sjifactor: <http://sjifactor.com/passport.php?id=23334>

ORCID: <https://orcid.org/0009-0002-6794-1377>

AJOL: <https://www.ajol.info/index.php/akiri>

IPIndexing: [https://ipindexing.com/journal-details/AKIRI-\(Revue-des-sciences-humaines-et-sociales,-lettres,-langues-et-civilisations\)/2360](https://ipindexing.com/journal-details/AKIRI-(Revue-des-sciences-humaines-et-sociales,-lettres,-langues-et-civilisations)/2360)

OAJI: <http://oaji.net/journal-detail.html?number=14071>

Impact factor: SJIF 2026: 7.620

ISSN-L: 2958-2814

ISSN-P: 3006-306X

PRESENTATION DE LA REVUE AKIRI

Dans un environnement marqué par la croissance, sans cesse, des productions scientifiques, la diffusion et la promotion des acquis de la recherche deviennent un impératif pour les acteurs du monde scientifique. Perçues comme un patrimoine, un héritage à léguer aux générations futures, les productions scientifiques doivent briser les barrières et les frontières afin d'être facilement accessibles à tous.

Ainsi, s'inscrivant dans la dynamique du temps et de l'espace, la revue « **AKIRI** » se présente comme un outil de promotion et de diffusion des résultats des recherches des enseignants-chercheurs et chercheurs des universités et de centres de recherches de Côte d'Ivoire et d'ailleurs. Ce faisant, elle permettra aux enseignants-chercheurs et chercheurs de s'ouvrir davantage sur le monde extérieur à travers la diffusion de leurs productions intellectuelles et scientifiques.

AKIRI est une revue à parution trimestrielle de l'Unité de Formation et de Recherches (UFR) : Communication, Milieu et Société (CMS) de l'Université Alassane Ouattara. Elle publie les articles dans le domaine des Sciences humaines et sociales, Lettres, Langues et Civilisations. Sans toutefois être fermée, cette revue privilégie les contributions originales et pertinentes. Les textes doivent tenir compte de l'évolution des disciplines couvertes et respecter la ligne éditoriale de la revue. Ils doivent en outre être originaux et n'avoir pas fait l'objet d'une acceptation pour publication dans une autre revue à comité de lecture.

PROTOCOLE DE REDACTION DE LA REVUE AKIRI

La revue **AKIRI** n'accepte que des articles inédits et originaux dans diverses langues notamment en allemand, en anglais, en espagnol et en Français. Le manuscrit est remis à deux instructeurs, choisis en fonction de leurs compétences dans la discipline. Le secrétariat de la rédaction communique aux auteurs les observations formulées par le comité de lecture ainsi qu'une copie du rapport, si cela est nécessaire. Dans le cas où la publication de l'article est acceptée avec révisions, l'auteur dispose alors d'un délai raisonnable pour remettre la version définitive de son texte au secrétariat de la revue

Structure générale de l'article :

Le projet d'article doit être envoyé sous la forme d'un document Word, police Times New Roman, taille 12 et interligne 1,5 pour le corps de texte (sauf les notes de bas de page qui ont la taille 10 et les citations en retrait de 2 cm à gauche et à droite qui sont présentées en taille 11 avec interligne 1 ou simple). Le texte doit être justifié et ne doit pas excéder 18 pages. Le manuscrit doit comporter une introduction, un développement articulé, une conclusion et une bibliographie.

Présentation de l'article :

- Le titre de l'article (15 mots maximum) doit être clair et concis. De taille 14 pts gras, il doit être centré.
- Juste après le titre, l'auteur doit mentionner son identité (Prénom et NOM en gras et en taille 12), ses adresses (institution, e-mail, pays et téléphones en italique et en taille 11)
- Le résumé (200 mots au maximum) présenté en taille 10 pts ne doit pas être une reproduction de la conclusion du manuscrit. Il est donné à la fois en français et en anglais (abstract). Les mots-clés (05 au maximum, taille 10pts) sont donnés en français et en anglais (key words)
- Le texte doit être subdivisé selon le système décimal et ne doit pas dépasser 3 niveaux exemples : (1. - 1.1. - 1.2. ; 2. - 2.1. - 2.2. - 2.3. - 3. - 3.1. - 3.2. etc.)
- Les références des citations sont intégrées au texte comme suit : (L'initial du prénom suivi d'un point, nom de l'auteur avec l'initiale en majuscule, année de publication suivie de deux points, page à laquelle l'information a été prise). Ex : (A. Kouadio, 2000 : 15).
- La pagination en chiffre arabe apparaît en haut de page et centrée.
- Les citations courtes de 3 lignes au plus sont mises en guillemet français («... »), mais sans italique.

N.B. : Les caractères majuscules doivent être accentués. Exemple : État, À partir de ...

Références bibliographiques

Ne sont utilisées dans la bibliographie que les références des documents cités. Les références bibliographiques sont présentées par ordre alphabétique des noms d'auteur. Les divers éléments d'une référence bibliographique sont présentés comme suit : NOM et Prénom (s) de l'auteur, Année de publication, zone titre, lieu de publication, zone éditeur, pages (p.) occupées par l'article dans la revue ou l'ouvrage collectif.

Dans la zone titre, le titre d'un article est présenté entre guillemets et celui d'un ouvrage, d'un mémoire ou d'une thèse, d'un rapport, d'une presse écrite est présenté en italique. Dans la zone éditeur, on indique la maison d'édition (pour un ouvrage), le Nom et le numéro/volume de la revue (pour un article). Au cas où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser après le titre le nom du traducteur et/ou l'édition (ex : 2^{nde} éd.).

Les références des sources d'archives, des sources orales et les notes explicatives sont numérotées en série continue et présentées en bas de page.

- Pour les sources orales, réaliser un tableau dont les colonnes comportent un numéro d'ordre, nom et prénoms des informateurs, la date et le lieu de l'entretien, la qualité et la profession des informateurs, son âge ou sa date de naissance et les principaux thèmes abordés au cours des entretiens. Dans ce tableau, les noms des informateurs sont présentés en ordre alphabétique
- Pour les sources d'archives, il faut mentionner en toutes lettres, à la première occurrence, le lieu de conservation des documents suivi de l'abréviation entre parenthèses, la série et l'année. C'est l'abréviation qui est utilisée dans les occurrences suivantes :
Ex. : Abidjan, Archives nationales de Côte d'Ivoire (A.N.C.I), 1EE28, 1899.
- Pour les ouvrages, on note le NOM et le prénom de l'auteur suivis de l'année de publication, du titre de l'ouvrage en italique, du lieu de publication, du nom de la société d'édition et du nombre de page.
Ex : LATTE Egue Jean-Michel, 2018, *L'histoire des Odzokru, peuple du sud de la Côte d'Ivoire, des origines au XIX^e siècle*, Paris, L'Harmattan, 252 p.
- Pour les périodiques, le NOM et le(s) prénom(s) de l'auteur sont suivis de l'année de la publication, du titre de l'article entre guillemets, du nom du périodique en italique, du numéro du volume, du numéro du périodique dans le volume et des pages.
Ex : BAMBA Mamadou, 2022, « Les Dafing dans l'évolution économique et socio-culturelle de Bouaké, 1878-1939 », *NZASSA*, N°8, p.361-372.

NB : Les articles sont la propriété de la revue.

SOMMAIRE

LANGUES, LETTRES ET CIVILISATIONS

Anglais

1. **The Utopias of Toni Morrison's Paradise**
SORO Dolourou..... 1-11
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.1>
2. **Abjection and Desire: A Feminist Reading of Sarah Kane's Phaedra's Love and Eugene O'Neill's Mourning Becomes Electra**
Wandja Fatoumata TUO & Ouana Alassane SEKONGO..... 12-24
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.2>
3. **Émergence du sujet féminin et esthétique de l'oralité dans Their Eyes Were Watching God de Zora Neale Hurston**
Zié Bi Golé Eugène KOFFI & Bi Zoh Elisée GOLE..... 25-37
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.3>
4. **Black Renaissance and Baraka's Legacy**
Yao Katamatou Kouma..... 38-53
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.4>
5. **Influence des facteurs sociodidactiques sur l'enseignement et l'apprentissage de l'anglais : cas du lycée Soundjata Keïta**
Yacouba Boubacar TOURE..... 54-66
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.5>
6. **Remote sensing monitoring and assessment of oil pollution from 2015 to 2020 in the Gulf of Guinea: The case of the two Congos and the Cabinda region (Angola)**
Marius MASSALA MBINDZOUKOU..... 67-81
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.6>

Études hispaniques

7. **El "muro de la vergüenza" en Chambacú, corral de negros de Manuel Zapata Olivella: entre opresión y expresión de la libertad**
Bonzallé Hervé SAKOUM..... 82-94
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.7>

Lettres Modernes

8. **Le fragmentaire : les modalités d'un mécanisme dramaturgique du théâtre d'Aristide Tarnagda**
Kan Mathieu KOUASSI 95-109
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.8>
9. **Poétique de la migration et reconfiguration postcoloniale du roman africain francophone chez Maurice Bandaman**
Kagnon Brahim SANOGO..... 110-124
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.9>

- 10. Migration et développement local dans le roman africain francophone**
Koudougou Frédéric KONTOGOM..... 125-138
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.10>
- 11. Écrire, créer et diffuser le théâtre de commande d'intervention sociale**
ZAGRÉ Issa..... 139-154
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.11>
- 12. Le sacré au risque de la déconstruction ou le discours de la
« désédéification » dans galerie infernale de Jean-Marie Adiaffi**
Zana Karim SORO..... 155-168
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.12>
- 13. La pratique stylistique à l'œuvre dans « larmes en pleurs »,
extrait de la mère rouge de C. Marshall Kissy**
Aby Emmanuel AKADJÉ..... 169-182
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.13>
- 14. Quête de l'altérité et dialogue interculturel dans l'attentat
de Yasmina Khadra : se réconcilier au-delà des extrêmes
et des frontières identitaires ?**
Mamadou KONATE..... 183-196
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.14>

COMMUNICATION, SCIENCE DU LANGAGE, ARTS ET ARCHITECTURE

Sciences du langage et de la communication

- 15. Essai de sémantique des mots onomatopéiques et idéophoniques**
Koffi Joël KOUAKOU & Koffi Yéboua Vincent KOUASSI 197-210
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.15>
- 16. Les difficultés des situations de transfert en activités de langage
et lecture à l'école élémentaire**
Oumar DIA..... 211-231
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.16>
- 17. Débats citoyens et vie sociopolitique en Côte d'Ivoire
à l'ère du numérique**
Konan Zagoh Martial YAO & Olive-Martial Kokoi ASSEU 232-248
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.17>

Architecture & urbanisme

- 18. Planifier, aménager et bâtir des « villes en mouvements » au Sahel :
cas de la ville moyenne de Pouytenga au Burkina Faso**
Pougwendé Léandre GUIGMA..... 249-273
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.18>

SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

Histoire

19. **Relire Cheikh Anta Diop : pour une critique historiographique de son assimilation à l'afrocentrisme**
Yves Victor NGONO..... 274-295
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.19>
20. **L'immigration libano-syrienne en AOF : des abords des Rivières du Sud à la constitution d'une diaspora robuste (XIX^e-XX^e siècles)**
Abdou Karim TANDJIGORA..... 296-316
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.20>
21. **L'histoire des Oubi, un peuple de l'ouest ivoirien peu connu, des origines à la période coloniale**
TOURE Tiegbe & GNETO Gbakre Jean-Patrice..... 317-330
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.21>
22. **Les arts plastiques contemporains burkinabè entre défis et survie**
Hyacinthe SANDWIDI, Adama TOURÉ & Patrick KABRÉ..... 331-348
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.22>
23. **Engagement des associations musulmanes dans la promotion du don de sang au Burkina Faso (1997-2025)**
Aboubakar Sidiki SEGDA & Adama KABORE..... 349-365
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.23>
24. **Désarmement, démobilisation et réintégration (DDR) au Mozambique et en Côte d'Ivoire : une approche des mobilités post-conflit**
KOUASSI Tehua Maizan & KOUASSI Noël Zouzou..... 366-384
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.24>
25. **Les « choses-dieux » chez les peuples de l'Est du Cameroun : matérialité du sacré et ontologies religieuses**
Jeannette Sylvie PILO ATTA..... 385-405
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.25>
26. **La musique traditionnelle au Burkina Faso à l'épreuve des dynamiques sociales : cas de la musique des Lyèla de la Province du Sanguié**
Emmanuel BAYALA & Jean Célestin KY..... 406-420
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.26>
27. **La diplomatie culturelle de la Côte d'Ivoire (1959-2021) : genèse, recompositions et enjeux d'un soft power africain**
Amenan Félicité Nadège DJAHA & Bakary TRAORÉ..... 421-440
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.27>
28. **L'impact de la présence de l'école occidentale sur les institutions de formation traditionnelles chez les Djimini, 1903-1960**
Drissa COULIBALY..... 441-453
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.28>

- 29. Les confréries religieuses au Sénégal : un facteur de solidarité et de cohésion sociale**
Sadibou SEYDI..... 454-467
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.29>
- 30. L'État dans la gestion du hadj et du pèlerinage chrétien en Côte d'Ivoire**
Fatoumata BAMBA & Kiyali KONE..... 468-481
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.30>

Géographie

- 31. De l'eau impure à l'eau potable à Legaïn/Lallé dans la région du Mayo-Kebbi-Est au sud-ouest du Tchad**
BAYANG Sirbéle..... 482-495
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.31>
- 32. Analyse de l'engagement des populations dans la gestion des déchets plastiques sur les plages de la ville de Sassandra (Côte d'Ivoire)**
Youto Elodie Ama DOUBA..... 496-513
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.32>
- 33. Le marketing territorial, nouveau levier du développement territorial du département de Rufisque (Dakar/Sénégal)**
Moussa TAMBA, Abdourahmane Mbade SÈNE & Oumar SALL 514-530
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.33>
- 34. Évaluation des géopotentialités du département de Vavoua en faveur de la culture de l'anacarde à partir des SIG et l'analyse multicritère (AMC)**
Kopeh Jean-Louis ASSI..... 531-548
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.34>
- 35. La filière manioc : un levier d'autonomisation des femmes rurales dans la sous-préfecture de Djebonoua**
N'guessan Pascal KONAN, Watagaman Paul YEO,
Koffi Landry DIBY & Dhédé Paul Éric KOUAMÉ..... 549-564
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.35>
- 36. Filières d'approvisionnement et stratégies commerciales des produits alimentaires dans les marchés urbains de Ziguinchor (Sénégal)**
Yaya DIALLO, Djiby SOW, Sécou Omar DIEDHIOU & Oumar SY..... 565-582
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.36>
- 37. Perception des populations sur l'usage des passerelles piétonnes dans la ville de Bamako (Mali)**
Charles SAMAKE..... 583-598
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.37>
- 38. Récurrence des inondations à Bamako, impacts de l'aménagement de Diafaranako**
Adama SISSOKO & Moussa Mady KEITA..... 599-614
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.38>

- 39. La province gabonaise de la Nyanga comme espace-frontière :
logiques sociospatiales et mécanismes de la circulation des stupéfiants**
Poliny NDONG BEKA II & Joa-Méline MAGANGA BOUSSOUGOU..... 615-635
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.39>
- 40. Diagnostic de la gestion foncière dans le périurbain de Bouaké
(Centre Côte d'Ivoire)**
Konan Norbert Koffi..... 636-653
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.40>
- 41. Impacts de la qualité de l'eau sur la santé des ménages à Koro, Mali**
Abdoulaye TOGO & Abdou BALLO..... 654-668
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.41>
- 42. Scolarisation au primaire dans la région du Gontougo
au nord-est de la Côte d'Ivoire : déterminants et
perspectives pour une scolarisation durable**
Kouadio Franck Olivier YAO, Tozan ZAH Bi & Ané Landry TANO..... 669-685
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.42>
- 43. Les marchés périphériques dans la connection de l'hinterland
agricole et la métropole Yaoundé**
Fridolin Brice Nicolas ATEKOA MBARGA..... 686-702
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.43>
- 44. Variabilité climatique et environnementale et incidence des infections
paludéennes en milieu urbain sahélien : cas des districts de sante
de Maroua (Extrême-nord, Cameroun)**
Daniel Valérie BASKA TOUSSIA, Maurice NDIKWE DOURWE &
François GONGA..... 702-720
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.44>
- 45. Le programme de « villagisation » dans l'Unité-SOCAPALM d'Eseka,
au Cameroun : Dynamiques des acteurs, pratiques socio-spatiales
et effets induits**
MBOUHNOUM Philippe Alexandre Emmanuel & NDJOGUI Thomas-Eric 721-742
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.45>
- 46. Défis et perspectives de formation des femmes dans les instituts
éducatifs du Département de Botro (Côte d'Ivoire)**
Maxime YAPI..... 743-757
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.46>
- 47. Polarisation urbaine des nuisances environnementales.
Les bruits et les odeurs dans le Grand-Libreville (Gabon)**
Jean-Kevin Aimé TSIBA..... 758-779
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.47>
- 48. Vulnérabilité des quartiers urbains face aux risques d'érosion
à Dikodougou (Côte d'Ivoire)**
SORO Seydou Kadodjomon..... 780-792
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.48>

- 49. The Bororo community: From the Decline of Pastoralism to the Challenges of Socio-economic Reintegration**
Sylvain TCHAGUI & Umaru HASSAN BUBA..... 793-809
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.49>
- 50. Activités artisanales et crise de l'assainissement urbain à Dimbokro (Centre de la Côte d'Ivoire)**
N'guessan Arsène KOUADIO & Akissi Ketsia KOIDJO..... 810-825
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.50>

Philosophie

- 51. La crise identitaire et l'apport de solution cartésienne pour la valorisation du droit humanitaire**
Kouassi Luc N'GOTTA..... 826-842
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.51>
- 52. Gouvernance des ressources naturelles et conflits intercommunautaires au Tchad : cas des conflits agriculteurs-éleveurs dans la sous-préfecture de Bologo/Tandjile-ouest**
OLAME HOUMINA Patrice..... 843-860
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.52>
- 53. Penser l'IA comme science auxiliaire en médecine avec Claude Bernard**
Tiasvi Yao Raoul AGBAVON..... 861-873
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.53>
- 54. La politique de l'équilibre régional au Cameroun : peut-on sortir de la controverse ?**
Gilbert Hippolyte MBENDA TOUM..... 874-892
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.54>
- 55. Parole de l'Être comme authenticité ek-sistentielle du Da-sein**
Yao Wilfried N'GUESSAN..... 893-910
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.55>
- 56. Travail, identité et reconnaissance dans la société de l'automatisation**
Bi Naga Landry BOTTY..... 911-918
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.56>
- 57. Orpaillage artisanal et migrations en Afrique : entre quête existentielle, crise écologique et exigence écosophique**
Méfègbé MÉITÉ..... 919-932
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.57>
- 58. Hobbes et les crises foncières en Afrique : cas de la Côte d'Ivoire**
Kouadio Louis N'GUESSAN..... 933-948
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.58>
- 59. De l'évidence à la pluralité : l'avènement des géométries non-euclidiennes comme rupture épistémologique**
Moctarou BALDÉ..... 949-961
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.59>

- 60. Architecture et urbanisme de l'Égypte pharaonique :
modèles du développement durable pour la Côte d'Ivoire**
Konan Lazard KOUADIO..... 962-977
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.60>
- 61. La liberté de philosopher à l'épreuve de la religion :
l'exemple de Fichte et Forber**
Julien YABRE..... 978-991
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.61>
- Anthropologie et sociologie**
- 62. Conservation of vegetated green spaces in the municipality
of Ouagadougou by 2050**
Roséline KAMBOULÉ, Pounyala Awa OUOBA &
Kpemame DJANKARI..... 992-1005
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.62>
- 63. Analyse du fonctionnement des structures socio-éducatives
en mode décentralisé dans le cercle de Bougouni/Mali**
Youssef Kolon COULIBALY..... 1006-1020
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.63>
- 64. Usages sociaux des MILDA et bien-être des populations dans les
communautés rurales de côte d'ivoire : cas des populations de Djébonoua**
Kouakou Luc N'GOTTA & Koffi Dermane KOUAKOU..... 1021-1031
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.64>
- 65. « Travail des enfants dans le transport routier à Daloa :
cas des minibus » Centre-ouest Côte d'Ivoire**
Nawan Issouf OUATTARA & Issiaka KONE 1032-1047
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.65>
- 66. Propagation des discours haineux et éducation aux médias :
Responsabilité individuelle face au tribalisme et à
la cohésion sociale au Cameroun**
Paulette Mappi Dzukou..... 1048-1074
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.66>
- 67. L'accès par l'exception : Modélisation du processus de sécurisation
foncière des femmes en milieu rural ivoirien**
Walo Monique GRAH Epouse SARAKA..... 1075-1092
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.67>
- 68. Gouvernance informelle et expérience des usagers
face à l'absentéisme administratif dans le Gbêkê**
Zanga Aboudramane TOURÉ..... 1093-1107
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.68>
- 69. Savoirs endogènes, techniques innovantes et gestion des pathologies
du cacao : cas de Téapleu (ouest de la Côte d'Ivoire)**
Siaky Motihé KAMARA..... 1108-1125
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.69>

- 70. Assainissement productif et développement rural : analyse sociologique des enjeux économiques et environnementaux à Bouaflé**
 Jeannine Tchely GAUZE & YAPI Ellélé Aimé Marius..... 1126-1138
 Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.70>
- 71. Réseaux relationnels et recours maternels aux soins des enfants malnutris à Bouna (Côte d'Ivoire)**
 Kouassi Serge KOUADIO & Aka N'zi Jean-Vincent KOUA..... 1139-1151
 Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.71>
- 72. Violences sexuelles en Centrafrique : disparités sanitaires territoriales et résilience des survivantes**
 Kassinabin Diakaridia Frédéric SILUE & Aka N'zi Jean-Vincent KOUA...1152-1162
 Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.72>
- 73. Résistances et adaptations en contexte précaire : logiques de l'auto-emploi des jeunes conducteurs de taxis-motos à Bangui**
 Hyacinthe Anicet BEKPA..... 1163-1179
 Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.73>

Psychologie

- 74. Épisodes suicidaires en milieu universitaire : causes motivationnelles et stratégies de résilience chez un échantillon de huit étudiants de l'Université Félix Houphouët-Boigny**
 Kinanya Donatien TOURE, BA Néné TRAORE,
 KONE née YEO Lokotianwa Sali & Grace Daniella AMAKON..... 1180-1201
 Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.74>

Criminologie

- 75. Enjeux de pouvoir et Gestion de risques miniers dans la carrière de Kalukuluku, à Lubumbashi**
 MULUNDA TSHIEYA Lucien..... 1202-1217
 Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.75>

Science de l'éducation

- 76. Manifestations de la pédagogie active dans les pratiques ordinaires des enseignants en classe de géographie**
 Mamadou THIARE & Ismaila MBODJI..... 1218-1236
 Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.76>
- 77. Jeux sérieux et humanité numérique : Vers une éducation contextualisée en Afrique**
 THIAM Aboubekr, MAIGA Alhoudourou,
 DIOP Alassane & HOTTE Richard..... 1237-1252
 Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.77>
- 78. Les obstacles de l'introduction des langues nationales dans le système éducatif formel au Tchad »**
 Ali Moussa & Ousmane Hassane Ousmane..... 1253-1270
 Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.78>

- 79. Approche inclusive et différenciation pédagogique pour les apprenants de l'école primaire burkinabè présentant un bégaiement**
Dasmané MOGMENGA, Oumou DIALLO &
Wenkuuni Désiré POUDIOUGO..... 1271-1284
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.79>

Sciences juridiques et politiques

- 80. Les dynamiques des migrations climatiques en Afrique**
Saad CHAFIK..... 1285-1303
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.80>

Le programme de « villagisation » dans l'Unité-SOCAPALM d'Eseka, au Cameroun : Dynamiques des acteurs, pratiques socio-spatiales et effets induits

MBOUHNOUM Philippe Alexandre Emmanuel

*Département de Géographie,
Université de Yaoundé 1 (Cameroun),
Email : philalex@yahoo.fr*

&

NDJOGUI Thomas-Eric

*Département de Géographie,
Université de Douala (Cameroun),
Email : ndogui1289@yahoo.fr*

Date de soumission : 07-05-2026

Date de publication : 30-06-2026

Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.45>

Résumé

Cet article analyse les logiques et les stratégies d'acteurs ainsi que les effets induits du projet de « villagisation » mis en œuvre dans l'unité SOCAPALM (Société Camerounaise des Palmeraies) d'Eseka depuis 2006. La méthodologie déployée intègre la recherche documentaire, les observations de terrain, les entretiens semi-directifs et une enquête exhaustive des 102 acquéreurs du projet. Il en ressort que la Villagisation résulte d'une confrontation d'intérêts variés du Gouvernement camerounais, des populations riveraines et de la SOCAPALM. En outre, 92,30 % des acquéreurs du projet sont des élites urbaines. Les activités y afférentes sont centrées sur l'entretien des plantations, la récolte, le transport des régimes à l'huilerie et le renouvellement des exploitations. Ces activités ont permis de rajeunir 1663,06 ha de palmeraies avant l'arrêt du replanting en 2018, soit près de 64 % de la surface totale de l'Unité. Ce projet a également contribué à la structuration des petits planteurs avec la création de trois coopératives actives. Une nouvelle classe de planteurs a par ailleurs émergé dans la région, de même que l'esprit entrepreneurial et la culture bancaire. Toutefois, le renforcement de l'ancrage et le développement territorial de la « villagisation » passe par la dilution de la mainmise de la SOCAPALM et des élites sur ce projet à travers la mise en place d'un mécanisme de suivi-évaluation indépendant et participatif.

Mots-clés : Cameroun, Développement local, Eseka, palmier à huile, SOCAPALM, « Villagisation ».

The « villagization » program in the SOCAPALM-Unit of Eseka, Cameroon: Actor dynamics, socio-spatial practices, and induced effects

Abstract

This article analyses the logic and strategies of actors as well as the induced effects of the “villagisation” project implemented in the SOCAPALM (Cameroonian Palm Groves Company) unit of Eseka since 2006. The methodology deployed integrates documentary research, field observations, semi-structured interviews and an exhaustive survey of the 102 buyers of the project. It emerges that the “villagisation” project results from a confrontation of varied interests of the Cameroonian Government, local populations, and SOCAPALM. In addition, 92.30% of the project buyers are urban elites. The related activities include the maintenance of plantations, harvesting, transporting bunches to the oil mill, and the renewal of farms. These activities helped

rejuvenate 1,663.06 hectares of palm plantations before replanting was halted in 2018, representing nearly 64% of the Unit's total area. This project also contributed to the structuring of smallholders with the creation of three active cooperatives. A new class of planters has also emerged in the region, as well as the entrepreneurial spirit and banking culture. However, strengthening the anchoring and territorial development of “villagisation” requires diluting the control of SOCAPALM and the elites over this project through the establishment of an independent and participatory monitoring and evaluation mechanism.

Key-words : Cameroon, Eseka, Local development, oil palm, SOCAPALM, Villagisation.

Introduction

La Société Camerounaise de Palmeraies (SOCAPALM) est créée par décret N° 73/32 du 29 janvier 1973 (Ndjogui et *al.*, 2014 : 28 ; 2018 : 95). En tant que Société de développement, elle est placée sous le contrôle de l'autorité publique et exécute les plans de développement économique et social dans les sites d'accueil à partir de l'éléculture. La SOCAPALM est privatisée en juin 2000 suite à la crise économique des années 1980 et au bout d'une longue période de restructuration. En 2006, le repreneur, le groupe SOCFIN (Société Financière des Caoutchoucs), actionnaire majoritaire du groupement Palmeraies du Cameroun (PALMCAM) / Compagnie de Gestion et de Participation au Cameroun (COGEPAR), signe avec l'État, un bail emphytéotique de 60 ans pour l'exploitation de 58 063 hectares de palmeraies. La même année, il lance le projet de « villagisation » à Eséka. Il s'agit d'un dispositif permettant à des planteurs locaux de sous-louer, d'exploiter et de développer des parcelles de palmeraies de la SOCAPALM. C'est le fait, pour cette entreprise, de confier des pans de palmeraies aux riverains en contrôlant la production et la destination des régimes de palme. Quelques travaux se sont déjà intéressés à ce projet et ont surtout mis en évidence l'accaparement de cette initiative par les élites urbaines de la région (Nkongho, 2015 : 77 ; Mbouhnom, 2021 : 6).

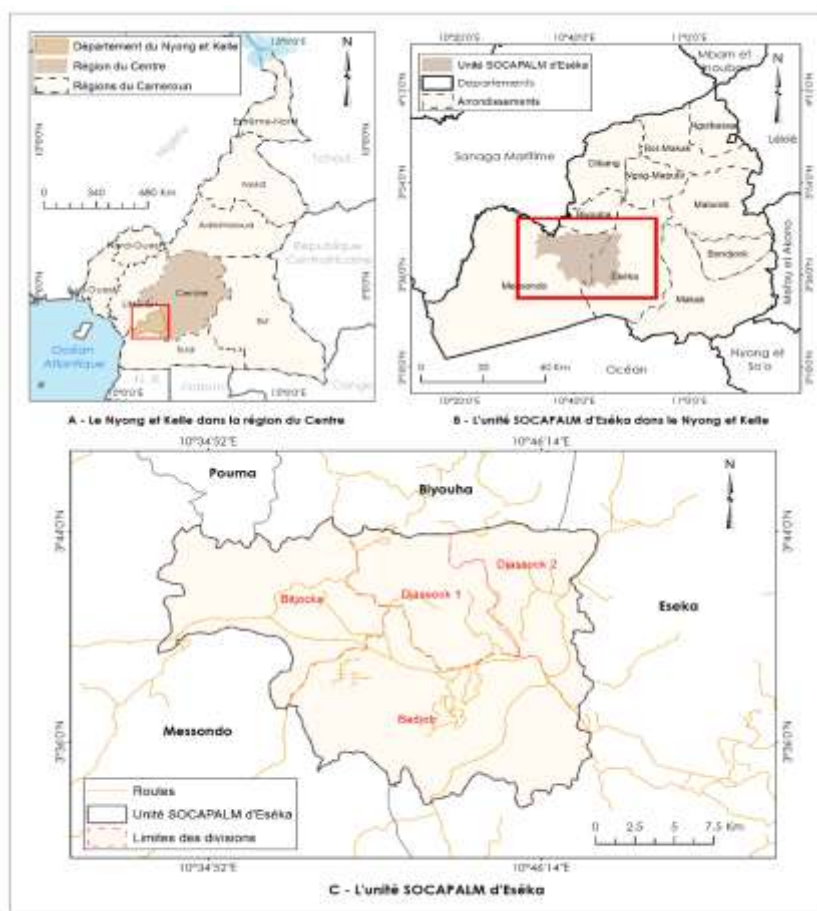
Cependant, sa mise en œuvre sur le terrain et ses impacts sur le développement local ne sont pas assez documentés. Aussi, cet article ambitionne de combler ce gap en se proposant d'analyser comment l'articulation entre les motivations d'acteurs et les modalités d'implémentation de la « villagisation » contribue à façonner son impact global sur le développement local. D'où la question de recherche suivante : Dans quelle mesure les motivations fondatrices de la « villagisation » et ses modalités d'implémentation s'articulent-ils pour produire des effets induits à l'échelle locale ? Pour y répondre, nous présenterons d'abord les acteurs en présence ainsi que leurs motivations. Ensuite, sera décliné le montage institutionnel et financier du projet suivi de sa mise en œuvre sur le terrain. En dernier ressort, les répercussions socio-économiques de l'introduction de cette innovation sociale seront relevées au prisme du développement territorial.

1. Méthodologie

1.1. Délimitation spatiotemporelle de la zone d'étude

L'unité SOCAPALM d'Eseka (fig. 1) est à califourchon entre deux arrondissements du département du Nyong-et-Kellé à savoir Eseka à l'est et Messondo à l'ouest. Elle est localisée entre 3°30'' et 3°40'' de latitude nord et 10°30'' et 10°46'' de longitude est. Du point de vue agricole, elle se trouve dans la zone agroécologique des « forêts humides à pluviométrie bimodale » et présente des conditions idoine pour le développement du palmier à huile.

Figure 1 : Localisation de la zone d'étude



Source : Données INEC (2018)

Sur le plan humain, l'unité SOCAPALM d'Eseka abrite 14 villages peuplés de Basa'a divisés en deux principaux clans qui sont les Ndog Bessol et les Ndog Njee. En 2010, la population de l'Unité était estimée à 5 434 habitants répartis en 1230 ménages (BUCREP, 2010 : 64). Contrairement à la tendance nationale, l'on note ici une prépondérance du sexe masculin ; ce qui est un atout pour l'éleviculture où la main-d'œuvre masculine est très sollicitée. L'économie locale repose sur l'agriculture avec une forte présence de plantations industrielles et familiales de palmier à huile.

1.2. La collecte des données

La collecte des données a débuté par la recherche documentaire qui a permis de retracer l'historique des agro-industries au Cameroun, en particulier celle de la SOCAPALM et de faire le point sur leurs répercussions socioéconomiques à l'échelle locale. Ce travail s'est appuyé sur l'exploitation de plusieurs documents en relation avec l'éleviculture, l'évolution de l'économie camerounaise et les partenariats agricoles dans le secteur palmier à huile. Plusieurs centres de documentation ont ainsi été visités à l'instar de la bibliothèque centrale de l'Université de Yaoundé 1, les bibliothèques de la Faculté des Arts, Lettres et Sciences Humaines (FALSH), des départements de Géographie et d'histoire de la même université ainsi que celui du ministère de l'Agriculture et du Développement Rural (MINADER). Ils ont été complétés par de nombreuses ressources en ligne grâce à Internet.

Ensuite, il y a eu des observations sur le terrain. Les plantations, les camps d'ouvriers, la direction de l'Unité, l'huilerie, les bureaux des coopératives et le réseau routier sont passés au peigne fin. Ces sorties de terrain ont permis de toucher du doigt les réalités du terrain et préparaient surtout la collecte des données de première main. Celle-ci s'est appuyé sur trois méthodes à savoir les entretiens semi-directifs, la méthode d'évaluation contingente (MEC) et la Méthode Accélérée de Recherche Participative (MARP).

Pour ce qui est des entretiens semi-directifs, ils ont été menés avec plusieurs personnes-ressources incluant les chefs de division, 12 chefs de villages, 3 Présidents de coopératives, le Directeur de l'huilerie, les responsables de la *Micro Trust Fund* (MITFUND) et de la MC² d'Eseka. Menées à l'aide de guides d'entretien, les discussions portaient, entre autres, sur l'historique de l'agro-industrie et ses répercussions sur le développement local, sa perception par les populations locales, la question foncière, l'origine, la mise en œuvre du projet et ses répercussions à Eseka. Nous avons également eu l'opportunité d'assister à une assemblée générale de la coopérative « Le Planteur » ; ce qui a permis d'avoir une idée du fonctionnement des coopératives créées dans le sillage du projet de « villagisation ». L'usage de la langue locale facilitait les interactions avec les interlocuteurs.

Concomitamment, une enquête était menée auprès des populations riveraines pour étudier leur perception du projet. La Méthode d'Évaluation Contingente (MEC) a ainsi été mobilisée. Il s'agit d'une technique d'évaluation économique basée sur le traitement économique des données d'enquête destinées à relever la valeur attribuée à certains biens ou ressources. Compte tenu de l'inégale répartition de la population entre les trois divisions, la méthode de sondage

par quota a été jugée plus pertinente pour la construction d'un échantillon de convenance de 300 chefs de ménages âgés entre 30 et 65 ans (tabl. I).

Tableau 1 : Répartition des questionnaires auprès des planteurs

Divisions	Hommes	Femmes	Total	Fréquence (%)
Ndassock	105	24	129	43
Badjob	76	18	94	31,33
Bitjocka	64	13	77	25,66
Total	245	55	300	100
Fréquence (%)	81,66	18,33	100	

Source : Mbouhnom, 2021.

Les enquêtes ont été réalisées au sein des plantations, des résidences, des micro-huilleries, des lieux de rassemblement ainsi que des établissements de vente de boissons, en fonction de la disponibilité des personnes interrogées, et à l'aide d'un questionnaire élaboré autour des thématiques suivantes : la typologie des acteurs, le fonctionnement et l'impact socioéconomique du programme de plantations villageoises (PV) mis en œuvre entre 1970 et 1980, l'origine du projet de « villagisation », la typologie des acquéreurs ou riverains concernés, ainsi que les relations et interactions entre ces derniers, sans omettre les répercussions sociales, économiques et écologiques de ce programme à l'échelle locale.

En outre, un sondage exhaustif a également été mené auprès des 102 acquéreurs des pans de palmeraies (tabl. 2). Les lieux d'enquête incluaient les bureaux, les domiciles et les sites de réunions comme ce fut le cas avec les membres de la coopérative « Le Planteur » qui ont été abordés lors d'une assemblée générale. Le questionnaire utilisé à cet effet était axé sur les thèmes suivants : l'origine du projet, la typologie des acquéreurs ou riverains, les relations entre les différents acteurs, les activités sur le terrain, l'impact social, économique et écologique du projet, les contraintes à sa mise en œuvre et les perspectives de renforcement de l'ancrage territorial du projet. Pour une meilleure compréhension du fonctionnement des organisations paysannes liées à la « villagisation », un groupe de discussion (focus group) a également été constitué et suivi au sein de la coopérative « Le Planteur » entre 2016 et 2019.

Tableau 2 : Répartition du questionnaire dans les différents secteurs de fermage

Divisions	Secteurs	Nombre d'acquéreurs	Questionnaires administrés
Division Ndjassock	1	34	34
	2	27	27
Division de Badjob	3	15	15
Division de Bitjocka	4	26	26
Total	04	102	102

Source : Mbouhnom, 2021.

Le dépouillement des questionnaires s'est effectué de manière automatique à l'aide des logiciels SPSS 21.0 et Excel 2010. Les données quantitatives ont fait l'objet d'analyse statistique

descriptive tandis que les données qualitatives ont subi des classements et des classifications. Toutes ces données ont été spatialisées à l'aide du logiciel ArcGIS 10.6 pour la cartographie.

2. Résultats

2.1. Analyse des acteurs et de leurs motivations

Le projet de « villagisation » agricole est une expérience pilote au Cameroun. Elle fait intervenir plusieurs acteurs ayant des motivations variées.

2.1.1. Le souci de rentabilité et d'ancrage territorial de l'entreprise

La SOCAPALM est l'acteur principal de la « villagisation ». À la reprise de l'entreprise en effet, le *top management* est confronté à de nombreuses difficultés. Les charges sociales de l'unité sont importantes et incompressibles. L'entretien des camps d'ouvriers est assez préoccupant. Construits en matériaux provisoires entre les années 1980-1990, ces bâtisses sont aujourd'hui en état de délabrement avancé (Photos 1 et 2). Les ouvriers réclament de meilleures conditions de logement. En plus, l'unité fait face au phénomène de vol de régimes par les riverains. Pour y mettre fin, la solution trouvée a été de sous-traiter les travaux de plantation avec les populations locales. Cette méthode a porté des fruits, car au lendemain de sa mise en œuvre, le vol de régimes a considérablement régressé. En effet, les malfrats ont désormais en face d'eux des fermiers qui sont leurs frères et non plus la SOCAPALM, globalement perçue comme un usurpateur dans l'imagerie populaire.

Photo 1 : Camp ouvrier dans la division 2 de Badjob



Cliché : Mbouhnom philippe, avril 2019

Cette photo montre une façade du camp ouvrier de Badjob. Il date des années 1980. La vétusté et le délabrement des bâtisses expose les occupants aux intempéries du climat.

Photo 2 : Camp ouvrier dans la division trois à Bitjoka



Cliché : Mbouhounoum philippe Avril 2019

Comme à Badjob, ce camp est également construit en matériaux provisoires.

L'Unité d'Eseka souffre également d'enclavement et peut-être même d'isolement par rapport au centre de décisions situé à Douala. Ceci pose un problème logistique majeur. Le transport d'une tonne d'huile de l'huilerie d'Eseka au port de Douala s'élève à 14 000 francs CFA ; ce qui constitue un important poste de dépense pour cette Unité qui ne possède que deux tanks de stockages d'une contenance respective de 500 et de 1 000 t. Cette faible capacité de stockage augmente le nombre de navettes entre Douala et Eséka et par ricochet, le coût de transport.

Enfin, Avec ses 2 601 ha de superficie, l'unité d'Eseka apparaît comme l'une des plus petites de la SOCAPALM. Ses premières plantations datant de 1968 et son huilerie sont réputées des plus vieilles de l'entreprise. Cette vétusté des installations ne garantit pas la rentabilité de l'Unité. Après la privatisation, les repreneurs ont voulu initier le rajeunissement des vieilles plantations. Ils ont été stoppés net par la colère des populations locales qui réclament la rétrocession de leurs terres. Cette situation a créé des remous sociaux dans toute la région. À un moment donné, la SOCAPALM a même menacé de fermer l'Unité. Le Gouvernement a dû intervenir pour apaiser les tensions entre l'agro-industrie et les populations riveraines.

2.1.2. La nécessité de protéger les emplois et de garantir la paix sociale pour le Gouvernement

Pendant la privatisation, l'État du Cameroun a cédé 67,46 % du capital de la SOCAPALM au groupe SOCFINAF (Société Financière des Caoutchoucs d'Afrique Forestière), une filiale de la Luxembourgeoise SOCFIN. Il a gardé 22,36 % des actions tandis que le capital restant est coté à la bourse de Douala depuis 2009 (SOCAPALM, 2009 : 7). Ceci en fait l'un des acteurs majeurs de la villagisation. Son implication dans ce projet tient avant du souci de protéger les

emplois locaux. En outre, il s'agit de trouver des éléments de réponse aux revendications des populations riveraines qui se sont fermement opposées aux opérations de *replanting* projetées par les repreneurs estimant qu'en lieu et place de la privatisation, l'État devait rétrocéder leurs terres, arrachées lors de la mise en place de l'agro-industrie en 1968 (Nkongho et *al.*, 2015 : 9). Il est donc tiraillé entre les populations qui revendiquent leurs terres et la SOCAPALM qui menace de fermer l'entreprise. Il faut trouver une stratégie permettant à l'entreprise de déployer ses activités sur le terrain, de protéger les emplois locaux et de garantir la paix sociale. La « villagisation » apparut donc aux yeux des décideurs comme une solution médiane pour atteindre cet objectif.

2.1.3. Afriland First Bank et ses partenaires

Le principal acteur financier de la « villagisation » est Afriland First Bank. Naturellement, sa motivation est d'ordre financier : se faire des bénéfices à travers les transactions financières opérées dans le cadre du projet dont le coût est établi à 1 423 000 000 francs CFA. La SOCAPALM et la Banque allemande de développement ont respectivement versé un acompte de 20 % et 80 % sur un compte séparé logé à Afriland First Bank au cas où les planteurs ne seraient pas en mesure de terminer le remboursement de leur crédit dans un délai de 8 ans. Cette provision représente 95 % du budget total du projet. L'acquisition d'un lot est assujettie à la signature d'un double accord : l'un lie Afriland First Bank, la Mitfund et l'acquéreur tandis que l'autre est établi entre ce-dernier et la SOCAPALM. Chaque candidat à l'acquisition d'un lot doit verser, sur le compte de l'agro-industrie, 5 % du coût d'un lot estimé à 782 381 francs CFA, soit 39 119,05 francs CFA. Pour garantir le remboursement de ce crédit, l'acquéreur doit livrer la totalité des régimes de palme récoltés sur sa parcelle à l'huilerie de la SOCAPALM.

Sur le terrain, Afriland First Bank a créé une représentation locale, à savoir la-MITFUND, un Groupement d'Intérêt Économique (GIE). Elle a pour principale responsabilité de s'assurer que les producteurs remboursent effectivement leurs prêts. Ainsi, elle est en charge du suivi et de l'évaluation de l'avancement du remboursement du prêt par les producteurs. Elle est la courroie de transmission entre le planteur riverain et Afriland First Bank.

Pour ce qui est de la MC², il s'agit d'une mutuelle communautaire de croissance. Elle est installée à Eseka pour l'ensemble de la communauté rurale. Un bureau spécifique est implanté au sein de l'huilerie. À travers ce-dernier, la MC² collecte l'épargne des adhérents et leur offre des crédits à court et moyen termes. La principale responsabilité de la MC² est de payer le revenu net des producteurs après que toutes les déductions ont été effectuées sur la vente de leurs régimes de palme à l'huilerie. Ainsi, les acquéreurs des pans de palmiers ont l'obligation

d'y adhérer. Pour remplir sa mission, la MC² est soutenue par l'*Appropriate Development for Africa foundation* (ADAF), une organisation non gouvernementale de droit camerounais pour la gestion comptable de son portefeuille.

2.1.4. Une kyrielle d'acquéreurs aux motivations hétéroclites

Au total, 102 personnes ont acquis des pans de palmeraies dans le cadre de la « villagisation ». Ils peuvent se regrouper en sept catégories (tabl. III).

Tableau 3 : Typologie d'acquéreurs des pans de palmeraies

Secteurs	Total	%	Catégorie d'acquéreurs						
			Paysans autochtones	Migrants de retour	Élites autochtones	Élites allogènes	Riverains départementaux	Paysans	Associations
1	34	33,33	11	05	12	00	03	02	01
2	27	26,47	06	06	09	02	01	03	00
3	15	14,70	04	02	05	01	03	00	00
4	26	25,49	08	04	10	00	00	03	01
Total	102	100	29	17	36	03	07	08	02
Fréquence (%)			28,43	16,66	35,29	2,94	6,86	7,84	1,96

Source : Mbouhoun, 2021.

On entend par élite un individu ou un groupe d'individus occupant des positions sommitales au sein d'une catégorie sociale donnée et dotée de capacités intentionnelles et stratégiques lui permettant d'influencer d'autres individus dans son milieu d'extraction (Ndjogui, 2018 : 58). Le lancement de la « villagisation » a connu une grande effervescence au sein de l'élite de la région qui est d'ailleurs à la tête des revendications sociales. Dans ce groupe, l'on retrouve des personnalités de tout bord incluant, des directeurs de société, des hauts gradés de l'armée, des hommes d'affaires et des fonctionnaires de l'administration. Toutefois, il convient de distinguer les élites autochtones des élites allogènes.

On entend par élites autochtones, celles ressortissant des villages riverains à l'Unité SOCAPALM. Sur les 102 acquéreurs, 36 sont des élites autochtones, soit 35,29 % des acquéreurs et dont 92,30 % des élites impliquées dans le projet. Cette forte représentativité est sous-tendue par des mobiles d'ordre foncier. En effet, cette prise d'actions représente, pour beaucoup, une stratégie de reprise du patrimoine ancestral. C'est ainsi qu'à Badjob une élite autochtone, propriétaire de 313 hectares, ayant acquis l'anonymat, affirme : « je viens travailler sur les terres ancestrales. C'est une fierté pour moi, une sorte de compensation, s'il y a des bénéfices, je mérite d'en être l'un des bénéficiaires ; ce d'autant plus que, quand je sors de la case de mon père, ce sont les plantations industrielles de la SOCAPALM qui inondent ma vue »¹. Certains y trouvent aussi un moyen pour asseoir leur notoriété au village et améliorer

¹ Entretien avec une élite autochtone le 24 mars 2016 originaire du village Ngo-Ngos (Badjob) division deux de la SOCAPALM.

leurs conditions de vie en ville. D'autres en revanche trouvent en l'exploitation des lots de palmiers, une stratégie de préparation de la retraite.

Quant aux élites allogènes, elles ne représentent que 2,94 % des acquéreurs et 7,69 % des élites impliquées dans la « villagisation ». Elles sont issues des villages externes au rayon d'action de l'agro-industrie. En principe, au démarrage du projet, la priorité était donnée aux personnes dont la SOCAPALM utilisait les terres. Cependant, devant le faible engouement manifeste de ces propriétaires terriens, d'autres catégories de personnes, sans revendications foncières, ont dû y être intégrées. Pour ce qui est des migrants de retour, ce sont des personnes qui quittent la ville pour la campagne ou le village. Ils effectuent ainsi un mouvement inverse à l'exode rural. Ce sont généralement des compressés des sociétés d'État, des fonctionnaires retraités, des retraités et des diplômés réduits au chômage. Ils représentent 16,66 % des acquéreurs. Leur implication dans le projet tient essentiellement de la recherche du gain.

Les riverains départementaux, quant à eux, rassemblent les acquéreurs originaires du département du Nyong-et-kelle à l'exception des arrondissements de Messondo et d'Eseka. Ils sont au nombre de 7 et représentent 6,86 % de l'effectif total des acquéreurs. Ils viennent des arrondissements de Ngog-Mapubi (57,14 %), de Matomb (14,28 %), de Dibang (14,28 %) et de Bot-Makak (14,28 %). Leurs motivations relèvent essentiellement du prestige (14,28 %), du souci d'amélioration des revenus (71,42 %) et de l'affirmation de soi (14,28 %).

S'agissant des paysans autochtones, ils incluent des personnes vivant du travail de la terre dans les villages constituant les divisions de la SOCAPALM. Leurs habitats sont à proximité des palmeraies industrielles dont ils subissent des externalités négatives : pollution, perte de la biodiversité, insécurité alimentaire, etc. Cependant, ils ne représentent que 28,43 % des acquéreurs ; ce qui a un impact sur l'ancrage territorial de l'agro-industrie et du projet. En s'impliquant dans ce projet, la majorité de ces paysans espèrent améliorer leurs revenus et par ricochet leurs conditions de vie (51,72 %). Certains d'entre eux y voient aussi une occasion idoine pour reprendre leurs terres ancestrales (34,48 %).

Enfin, les acquéreurs allogènes regroupent des individus non originaires du département du Nyong-et-Kéllé. Ils sont au nombre de 8 et représentent 7,34 % de l'effectif des acquéreurs. La moitié de ces personnes est originaire de la région du Nord-ouest, tandis que le reste est partagé entre les régions du Sud-ouest et de l'Ouest. Les raisons économiques, en l'occurrence la recherche du gain (38 %), l'amélioration des conditions de vie (62 %), constituent les principales motivations de ces acteurs. Signalons enfin la présence de deux associations qui

représentent 1,96 % des acquéreurs. En résumé, aucun critère particulier n'a été utilisé pour répartir les parcelles. Le principal obstacle à l'acquisition des lots était le versement initial de 5 % du budget requis. Certaines personnes, suffisamment nanties, ont ainsi acquis plusieurs lots afin de couvrir toute la surface élœicole mise à la disposition des riverains par la SOCAPALM. C'est dans la même veine que certains allogènes ont dû être intégrés dans le projet, bien que n'ayant aucun droit coutumier sur les terres concédées à la SOCAPALM.

2.2. Montage institutionnel et mise en œuvre de la « villagisation »

2.2.1. Montage institutionnel

Dans le contrat qui lie la SOCAPALM à l'acquéreur, celle-ci s'engage à fournir une assistance technique aux fermiers. Elle se rend également responsable de l'entretien des routes, de la plantation et du transport des régimes de palme de la plantation jusqu'à l'huilerie. De son côté, l'acquéreur s'engage à supporter 5 % du coût du terrain et à rembourser l'intégralité de son prêt avec un intérêt de 8 % sur une période de huit ans.

Pour devenir acqureur, les candidats doivent déposer à la SOCAPALM, un dossier comprenant les pièces suivantes : registre de commerce, carte de contribuable, droits de brevet et cotisation Caisse Nationale de Prévoyance Sociale (CNPS) pour les travailleurs. Les fermiers doivent également embaucher des travailleurs qualifiés pour les opérations sur le terrain et ont la charge de la gestion quotidienne de sa parcelle à l'aide soit de la main d'œuvre familiale, par l'intermédiaire d'une main-d'œuvre temporaire ou permanente ou dans le cadre d'une coopérative. En cas d'échec, l'agro-industrie pouvait intervenir pour reprendre la gestion totale du lot.

2.2.2. Mise en œuvre de la « villagisation ».

Pour restituer la mise en œuvre de la « villagisation », l'analyse ci-dessous insiste sur l'entretien de la plantation, la récolte des régimes de palme et le *replanting*, l'activité des coopératives et la gestion des salaires des acquéreurs.

Les activités d'entretien s'appliquent aux plantations et aux pistes de collecte. Pour ce qui est du nettoyage de la palmeraie, il incombe aux acquéreurs et inclut principalement le défrichage et l'élagage qui se font deux fois l'an. Pour effectuer ce travail, les acquéreurs font aux sociétés de placement du personnel qui dispose d'une main d'œuvre qualifiée (tabl. IV). Quant à l'entretien des pistes, il relève des obligations de la SOCAPALM. Cependant, moins de 10 % des pistes de collectes sont régulièrement entretenues ; ce qui est préjudiciable au transport des

régimes des plantations à l'huilerie. Sur le plan organisationnel, l'Unité d'Eseka est subdivisée en quatre secteurs dont Ndjassock 1, Ndjassock 2, Badjob et Bitjoka.

Tableau 4 : L'organisation de « L'établissement Logistique »

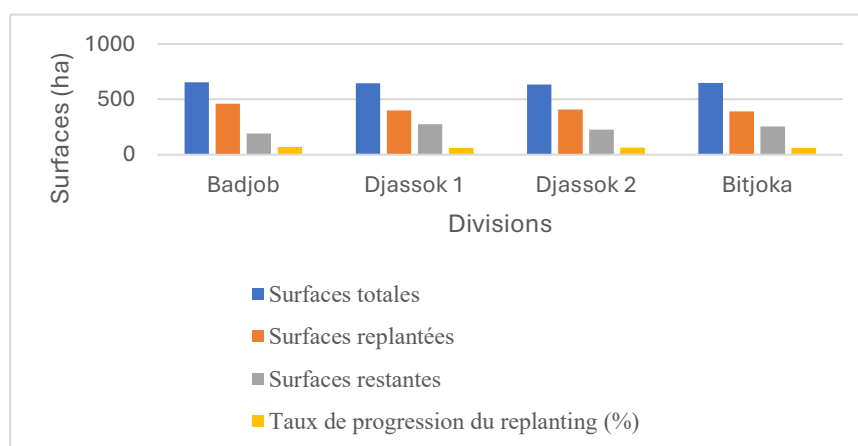
Tâches	Effectif des ouvriers	Fréquence (%)
Récolte vieilles cultures	6	22,22
Récolte jeunes cultures	8	29,62
Entretien (rabattage, élagage)	8	29,62
Désherbage chimique (DC)	4	14,81
Supervision	1	3,7
Total	27	100

Source : Enquêtes de terrain, avril 2019

La récolte des noix relève de la responsabilité acquéreurs et le transport des régimes, de celle de la SOCAPALM. Ainsi, chaque acquéreur assure la récolte dans son exploitation, sous la supervision du chef secteur SOCAPALM. Une fois les régimes coupés, ils sont entassés le long des voies de communication où les camions de l'entreprise les transportent à l'huilerie. Cependant, la vétusté du matériel roulant est loin d'assurer l'efficacité de cette activité. L'Unité ne dispose que de huit camions tracteurs pour la collecte et le transport des régimes dans les quatre secteurs. Pendant la haute saison, l'agro-industrie est souvent obligée de louer les véhicules des particuliers pour collecter les régimes. L'acheminement tardif des régimes à l'huilerie entraîne leur détérioration et occasionne un manque à gagner pour l'acquéreur qui anime, très souvent, des tensions entre les acquéreurs et leur partenaire agro-industriel.

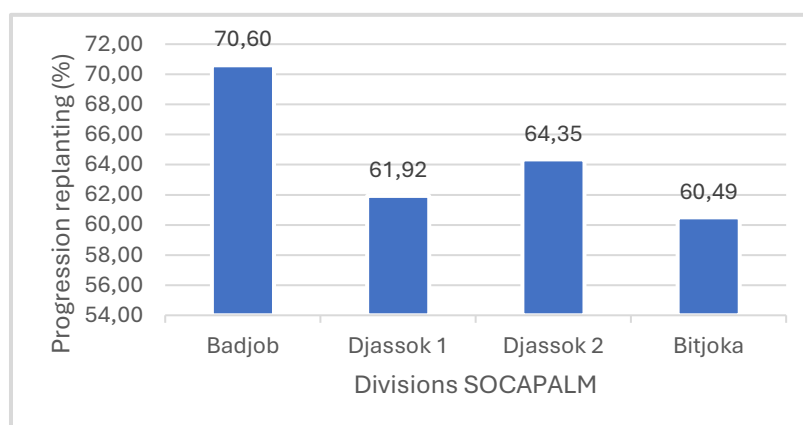
Le replanting est l'activité-phare de la « villagisation ». Menée par les acquéreurs, sous la supervision des chefs secteurs SOCAPALM, il consiste à remplacer les vieux palmiers par les plus jeunes. En 2018, 808,08 ha de palmeraies ont ainsi été rajeunies à Ndjassock 1 et 2, contre 461,65 ha à Badjob et 392,61 ha à Bitjoka, soit un total de 1 662,34 ha (fig. 2).

Figure 2 : Distribution spatiale du replanting



Globalement, sur les 2581 ha de palmeraies concernées par la « villagisation », 1661 ha ont été rajeunis, soit une progression de 64,34 %. La division de Badjob enregistre la plus forte progression avec 70,60 % des surfaces replantées (fig.3). Elle est suivie par Ndjassok 2 (64,35 %) et Ndjassok 1 (60,92 %). À cause des moyens financiers limités, le rajeunissement des lots de Bitjoka a dû être retardé.

Figure 3 : Comparaison de la progression du replanting dans les 4 divisions



2.2.3. La création des Coopératives d'acquéreurs

Pour coordonner leurs activités et augmenter leur pouvoir dans la prise des décisions, certains acquéreurs ont décidé de s'organiser en coopératives (tabl.6).

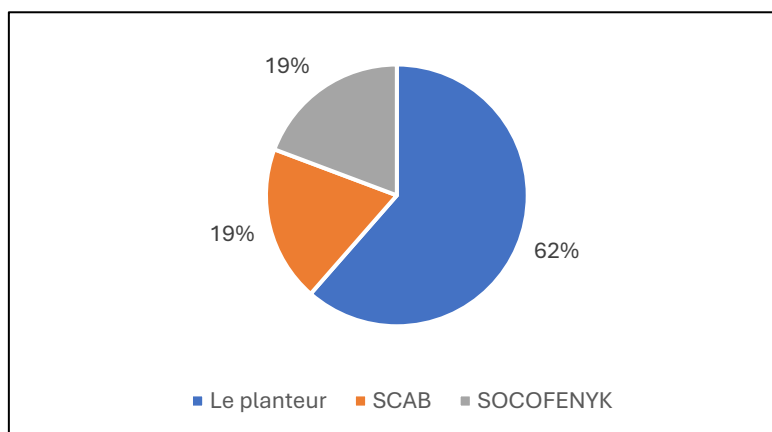
Tableau 6 : Effectifs des acquéreurs par coopérative et par secteur

Coopératives	Secteur 1 et 2	Secteur 3	Secteur 4	Total	%
Le planteur	19	8	24	51	61,44
SCAB	16	00	00	16	19,27
SOCOFENYK	10	6	00	16	19,27
Total	45	14	24	83	100

Source : Mbouhnom, 2021

Ainsi, trois coopératives d'acquéreurs ont vu le jour dans le sillage de la « villagisation » (fig. 4) à savoir la coopérative « Le Planteur » (51 membres soit 61,44 % de l'effectif total d'acquéreurs), la Société Coopérative de Badjob (SCAB) (16 membres soit 19,27 % de l'effectif total) et la Société Coopérative des Planteurs du Nyong-et-Kellé (SOCOFENYK) (16 membres soit 19,27 % des acquéreurs). Ainsi, sur les 102 acquéreurs, quatre-vingt-trois sont des coopérants, soit une proportion de 81,37 %. Comme à la SOCAPALM, il existe un chef secteur-coopérative dans chaque secteur. Il est secondé par le contrôleur des travaux et le chef d'équipe. Les 19 acquéreurs indépendants restants (18,62 % de l'effectif) n'appartiennent à aucune coopérative. Ils sont néanmoins mieux structurés que les coopératives et s'entourent, pour la plupart, des techniciens d'agriculture et des fonctionnaires du MINADER qui jouent le même rôle que le chef secteur coopérative.

Figure 4 : Répartition des acquéreurs par coopératives



Source : Mbouhnom, 2021

2.3. Les répercussions socio-économiques de la « villagisation »

Dans cette partie, nous essaierons d'analyser les répercussions socioéconomiques qui émanent de la mise en œuvre de la « villagisation » dans la région d'Eseka.

2.3.1. L'émergence d'une nouvelle classe de planteurs : les acquéreurs des pans de palmeraies de la « villagisation »

L'une des effets induits de la « villagisation » à Éséka est l'émergence d'une nouvelle catégorie de planteurs, à savoir les acquéreurs des pans de palmeraies. Désormais, entre les planteurs villageois indépendants et les planteurs sous-contrat avec la SOCAPALM, s'insèrent les acquéreurs qui semblent constituer un nouveau statut dans la région. Comparativement aux paysans, ils sont considérés comme des privilégiés grâce au salariat promu par le projet. Ce sont les « nouveaux riches » de la région. Les revenus qu'ils tirent du projet sont généralement investis dans divers secteurs. Ainsi, par exemple, vingt-et-un paysans sur vingt-neuf investissent dans le transport par moto, soit une proportion de 72,41 % de l'effectif des paysans acquéreurs. Les maisons nouvellement construites donnent une autre physionomie à cet environnement ainsi qu'une image qui laisse transparaître une certaine aisance économique.

2.3.2. La « villagisation », un instrument d'intégration nationale

Les mariages issus de la « villagisation » sont caractérisés par une hétérogénéité ethnique, symbole de cette intégration nationale. Nous observons que 50 % des épouses des acquéreurs allogènes sont des Basa'a de la région, malgré la diversité des clans. Les autres 50 % sont originaires des régions d'expression anglaise, dont deux du Sud-ouest et deux du Nord-ouest. Ces mariages intercommunautaires témoignent de la sympathie entre ces allogènes et les autochtones et de leur attachement aux idéaux du vivre-ensemble qui les animent et les lient.

La « villagisation » apparaît dès lors comme un terreau du vivre-ensemble, de l'intégration ou mieux de l'unité nationale dans la région d'Eseka.

2.3.3. La réduction de la pauvreté

La réduction de la pauvreté est l'un des premiers objectifs de la « villagisation ». La forme de gestion participative qui sous-tend ce projet s'avère salvatrice pour les populations de cette contrée. En effet, il a suscité l'essor de plusieurs activités génératrices de revenus dans la région et contribuant à la création d'emplois. Ces-derniers se recrutent essentiellement dans les secteurs de l'entretien et de la collecte pour lesquels la main d'œuvre est très sollicitée, surtout en période de haute saison qui va de novembre à mai. En outre, les activités de la « villagisation » suscitent le développement des petits métiers, notamment le transport par moto-taxi et le commerce. Ce-dernier inclut des restaurants à la villageoise, les débits de boissons, des échoppes, *etc.* Dans les quatre secteurs, on dénombre une vingtaine de points de vente d'alcool, de produits de première nécessité et des gargotes, principalement à Ndjassock où se localisent 83,33 % des structures recensées. L'ancrage territorial de ce projet est par ailleurs attesté par le fait que près de 60 % de ces structures économiques appartiennent aux acquéreurs autochtones, faisant de la « villagisation », un véritable outil de développement local.

La contribution de ce projet à la lutte contre la pauvreté s'appréhende surtout à travers divers investissements des paysans acquéreurs. En effet, tous les paysans impliqués dans le projet investissent leurs épargnes localement. Le secteur le plus sollicité reste celui des motos. Plus de 72,41 % des paysans acquéreurs ont investi dans ce secteur (tab.7).

Tableau 7 : Types d'investissement des paysans autochtones acquéreurs

Secteurs	Effectif total	Domaines d'investissement	Effectif des acquéreurs paysans ayant investis	%
NDJASSOCK 1	11	Moto	08	100
		Établissement commercial	01	
		Maison moderne	02	
		Véhicule	00	
NDJASSOCK 2	06	Moto	05	100
		Établissement commercial	01	
		Maison moderne	00	
		Véhicule	00	
BADJOB	04	Moto	03	100
		Établissement commercial	00	
		Maison moderne	01	
		Véhicule	00	
BITJOCKA	08	Moto	05	100
		Établissement commercial	01	
		Maison moderne	01	
		Véhicule	01	
TOTAL	29		29	100

Source : Enquêtes de terrain, avril 2016

2.3.4. Le développement de la culture bancaire

La « villagisation » est à l'origine du changement des mentalités économiques. Avec la mise en place de ce projet, plusieurs organismes financiers interviennent dans la région. Ces organismes financiers, et en particulier la MC2, permettent de lutter contre la thésaurisation tout en offrant une plus grande sécurité à leurs épargnes. L'accès au crédit est également amélioré avec la présence de ces structures financières de même que la modernisation des moyens de paiements. Désormais, les paysans se familiarisent avec les cartes bancaires et les chèques ; ce qui facilite et booste les transactions financières avec leurs partenaires et, par ricochet, l'essor de l'activité économique. Il va sans dire que cette culture bancaire insufflée dans la région est favorable au développement de l'esprit entrepreneurial.

2.3.5. Le développement de l'esprit d'entreprise

La mise en œuvre de la « villagisation » stimule l'esprit d'entreprise parmi les acquéreurs et surtout les paysans. Plusieurs planteurs ont ainsi l'occasion d'assister aux fora avec d'autres acteurs de développement local. C'est le lieu de signaler par exemple les séminaires de formation, bien que rares, organisés par la SOCAPALM et Afriland First Bank pour améliorer la qualité managériale des pans de palmeraies gérés par les riverains affiliés à la MC2. Ce projet est également un tremplin pour le développement et à la gestion des partenariats, la recherche des financements et la gestion des ressources humaines, le montage, la gestion et le suivi-évaluation des projets de développement.

2.3.6. Le développement de la coopération agricole

De manière générale, les populations de la région d'Eseka ont du mal à se regrouper pour former des organisations paysannes dynamiques et prospères. La « villagisation » est venue changer cette donne en favorisant la création de trois coopératives fonctionnelles, en l'occurrence de la coopérative « Le Planteur », la SOCOFENYK et la SCAB. Au-delà de la défense des droits des adhérents, ces organisations contribuent à la diffusion de l'esprit coopératif au sein de la population locale.

2.4. Contraintes et limites de la « villagisation »

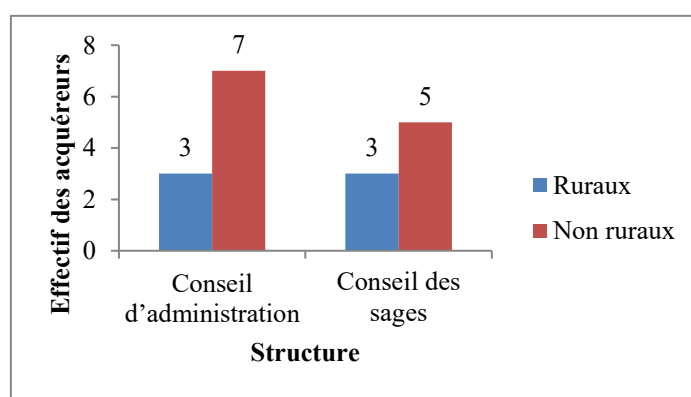
La « villagisation » comporte des limites non négligeables qu'il convient de mettre en exergue.

2.4.1. Accaparement du projet par les élites urbaines au détriment des paysans et des femmes

La « villagisation » n'a pas été suffisamment vulgarisée au sein de la masse paysanne ; ce qui a entraîné une faible intégration des paysans dans le projet piloté par les élites urbaines qui

émergent au début des années 1990 comme des acteurs décisifs du développement agricole au Cameroun (Bounou, 2006 : 70-80 ; Elong, 2011 :299). Elles représentent 70% des membres du conseil d'administration des coopératives d'acquéreurs. Cette supériorité des élites s'observe aussi dans les structures financières où ces acteurs dominent dans le conseil d'administration et le comité des sages (fig. 5). Sur les 18 membres que compte le Conseil d'administration et du Conseil des sages de la MC2 impliquée dans la « villagisation », douze donc 66,66 %, sont des élites urbaines. Dans la localité de Messondo par exemple, c'est principalement dans une association d'élites dénommé « club des entrants » que la vulgarisation de la « villagisation » a été faite.

Figure 5 : Prépondérance des élites urbaines dans les structures de la MC²



Source : Mbouhnom, 2020.

L'on note également la marginalisation des femmes dans le projet. En effet, sur les 102 acquéreurs recensés, seuls quatorze (soit 13,72%) sont des femmes. Leur présence dans le groupe semble même être subsidiaire. Dans la Coopérative « Le Planteur » par exemple, la moitié des femmes ne sont pas en réalité les véritables propriétaires des pans de palmeraies qu'elles exploitent. Elles représentent, généralement leurs maris ou leurs enfants. Certaines femmes utilisent même des prête-noms de leurs oncles ou de leurs parents pour acquérir des lots.

2.4.2. Marginalisation de l'agriculture vivrière et risque d'insécurité alimentaire

la « villagisation accentue la compétition entre les cultures vivrière et l'élæiculture qui occupe une bonne partie l'espace cultivable dans les localités riveraines de la SOCAPALM. Sur les vingt-neuf acquéreurs autochtones impliqués dans le projet, moins de la moitié (41,37 %) possèdent un champ vivrier. Ce désintérêt tient essentiellement de la priorisation, par les acquéreurs, des activités de la palmeraie au détriment de l'agriculture vivrière. Il se traduit par une pénurie des vivres et l'inflation des denrées alimentaires dans les marchés locaux.

2.4.3. Dégradation des composantes écologiques de l'environnement

Le projet de « villagisation » s'accompagne également de diverses nuisances écologiques parmi lesquelles la pollution tient une place de choix. En effet, pendant la saison des pluies, le ruissellement érode le sol et transporte les particules embibées d'engrais chimiques appliquées sur les palmiers. L'accumulation de ces fertilisants dans les cours d'eau favorise l'eutrophisation. Cette pollution ouvre la voie à la croissance explosive d'algues ayant pour effet néfaste de priver les eaux d'oxygène dont la présence est indispensable à la vie aquatique. En plus de réunir des conditions favorables à la croissance des bactéries pathogènes, la croissance des algues aquatiques ou fleurs d'eau a fini par créer des zones mortes à maints endroits des plantations.

De surcroît, les activités de replanting, d'abattage et de traitement phytosanitaire conjugués aux bruits des camions et tracteurs sont à l'origine d'une intense pollution auditive et des troubles d'audition. Les travailleurs se plaignent parfois en fin de journée des bourdonnements d'oreilles. Cependant, il n'y a aucun dispositif de protection des employés contre ces nuisances dans les pans de palmeraies des acquéreurs. Enfin, la plupart des épandages sont appliqués sur les parties aériennes des plantes. Cependant, une bonne part du produit atteint le sol où vivent des bactéries, des champignons, des algues, des vers de terre et des insectes.

Ces produits utilisés ont des effets nocifs sur la micro faune pédologique et aérienne. Les oiseaux sont un des éléments les plus sensibles pour apprécier la qualité de l'air à un moment précis. Ce cas de figure s'est aussi observé en mai 2014 à Badjob deuxième ceinture de l'unité d'Eseka dans les zones de replanting. Les oiseaux, comme le témoignent aussi les riverains, ont toujours tendance à se nourrir des insectes qui tombent sous l'effet des produits chimiques pendant et après les épandages. La destruction de la flore reste aussi un fait marquant de la perte de la biodiversité de l'Unité SOCAPALM d'Eseka.

3. Discussion

Cette recherche montre que la « villagisation » est née d'une concertation entre la SOCAPALM et le gouvernement du Cameroun. Il s'agit beaucoup plus d'un compromis politique qu'une stratégie managériale. En effet, une innovation territoriale peut simplement être assimilée à une nouveauté, importée ou produite par différentes composantes du tissu économique et social en réponse à des impacts exogènes ou à des initiatives locales (Schumpeter, 1934 : 100). Or il ressort de ce qui précède que ce projet est une solution politique trouvée par l'État et la SOCAPALM pour étouffer la rétrocession des terres revendiquée par les populations locales. Cela rappelle le problème séculaire entre les Bakwéri et la CDC dans la région du Sud-ouest

(Tande, 1999 :4). Par ailleurs, Nkongho et *al.* (2015 : 10) ont également montré que la « villagisation » est loin d'être une nouveauté au Cameroun. Ces auteurs ont en effet trouvés plusieurs similitudes entre ce projet et le programme des plantations villageoises mis en œuvre de 1977 jusqu'à la fin des années 1980 (Lieugomg, 1995 : 1-30). Ainsi, la « villagisation » ne serait qu'une actualisation du plan palmier qui avait institué un partenariat déséquilibré entre les petits planteurs et les agro-industries (Konings, 1986 : 51 ; Elong, 2003 : 21-22 ; Nkongho et *al.*, *Ibid.*).

Il ressort en effet de cette étude que la SOCAPALM garde la main mise sur toutes les activités de la « villagisation ». Cela tient essentiellement des querelles intestines au sein des coopératives d'acquéreurs. Comme le rapporte Nkongho et *al.* (*ibid*) et Mbouhnom (2021 :213), au début de la « villagisation », il n'y avait qu'une seule coopérative, la société coopérative des fermiers du Nyong-et-Kellé (SOCOFENYK). Plus tard, certains membres démissionnent pour former la Coopérative « Le Planteur ». En 2013, un groupe de coopérants de « Le Planteur » créent une troisième coopérative, la SCAB (Société de Coopérative des Planteurs de Badjob). Ces dissensions réduit le pouvoir de négociation des acquéreurs tout en augmentant la marge de manœuvre de la SOCAPALM. Celle-ci en a d'ailleurs profité pour prendre le contrôle total de toutes les activités de la « villagisation ». Cette forte concentration du pouvoir entre les mains de la SOCAPALM pourrait ouvrir la voie à une froide ou mieux à un conflit entre elle les acquéreurs.

Cette recherche met également en évidence la forte dominance des élites urbaines dans le projet de « villagisation ». Ce résultat confirme les conclusions de Nkongho et *al.* (*Ibid.*). Elong (2003 : 19-22) est parvenu au même résultat à propos du programme des plantations villageoises mis en œuvre à la veille des indépendances. Ndjogui (2018 : 100-101) et Nkongho (2015 : 68) ont également montré comment les élites urbaines ont détourné le programme des plantations villageoises entre les années 1980 et 1990. Il y a donc lieu de constater que tous les projets de développement éléicoles, en direction des paysans sont généralement récupérés par les élites urbaines qui réinvestissent leur plus-value hors des sites investis (Mbouhnom, 2021 : 283). D'où la nécessité d'œuvrer pour un meilleur ancrage territorial des projets agricoles en général et éléicoles en particulier.

Conclusion

Cette recherche avait pour objectif de faire le point sur le projet de « villagisation » initié dans l'Unité SOCAPALM d'Eseka en 2007. Aussi avons-nous d'abord présenté les acteurs en présence ainsi que leurs motivations. Ensuite, le montage institutionnel du projet a été revisité avant de faire le tour des activités menées sur le terrain. Nous nous sommes enfin appesantis sur les effets induits de cette stratégie managériale sur du développement territorial de la région d'Eseka. Il en ressort que la « villagisation » est loin d'être une innovation sociale. Il s'agit d'avantage d'une adaptation locale du programme des plantations villageoises mis en œuvre pendant les années 1970 et 1980.

Mis en place au lendemain de la privatisation de la SOCAPALM, il répond surtout à un souci d'apaisement social et de renforcement de l'ancrage territorial de l'agro-industrie. La synergie des acteurs instituée dans les contrats associés à cette initiative permet le déploiement de diverses activités sur le terrain. Ainsi, l'entretien des plantations et la récolte alternent avec le rajeunissement des palmeraies. En 2018, près de trois quarts des surfaces de l'Unité avait déjà fait l'objet de *replanting*. Ce qui augure une augmentation de la production. Non seulement la mise en œuvre de ce projet a étouffé la grogne sociale, elle a également insufflé l'esprit entrepreneurial et la culture bancaire dans la région tout en contribuant à la lutte contre la pauvreté, à l'intégration nationale.

Cependant, la portée de la « villagisation » est limitée par son accaparement par les élites urbaines, la dégradation de l'environnement et la marginalisation de l'agriculture vivrière qui, à long terme pourra entraîner l'insécurité alimentaire dans la région. Il serait important de mettre en place un mécanisme de suivi-évaluation indépendant et participatif pour bonifier l'impact territorial de ce projet et atténuer ses externalités négatives. Il importe également de renforcer l'encadrement et le renforcement des capacités des sociétés de placement intervenant dans le « villagisation » en matière de durabilité élaïcicole afin d'atténuer l'impact négatif du projet sur l'environnement tout en bonifiant ses externalités positives et sa contribution au développement local.

Références bibliographiques

BOUNOU Vincent, 2006, *Désengagement de l'État Camerounais et émergence des nouveaux acteurs de développement rural sur les hautes terres de l'Ouest -Cameroun : Cas des paysanneries de la Menoua*, Mémoire de DEA en Géographie, Université de Dschang, 100 p.

BUCREP, 2010, *Troisième recensement général de la population et de l'habitat. Troisième recensement général de la population et de l'habitat Cameroun, Répartition des ménages et de la population par villages*, 758 p ;

ELONG Joseph Gabriel, 2003, « Les plantations villageoises de palmier à huile de la SOCAPALM dans le Bas-Moungo (Cameroun) : un projet mal intégré aux préoccupations des paysans », *Les Cahiers d'Outre-Mer, Revue de Géographie de Bordeaux*, n°56 (224), p.401-413.

ELONG Joseph Gabriel, 2011, *L'élite urbaine dans l'espace agricole africain : exemples camerounais et sénégalais*, Paris, L'Harmattan, 312 p.

KONINGS Piet, 1987, « L'État, l'agro-industrie et la paysannerie au Cameroun », traduit de l'anglais par R. Buijtenhuijs, *Agro-industrie*, p.120-137.

LIEUGOMG Médard, 1995, *Les plantations industrielles et les plantations villageoises de palmier à huile sélectionnés dans les zones d'intervention de la société camerounaise des palmeraies (SOCAPALM). Le cas des régions d'Eséka et Dibombari*, thèse de Doctorat en Géographie nouveau régime, Paris 10 Nanterre, 485 p.

MBOUHNOUM Philippe Alexandre Emmanuel, 2020, *Gestion participative des agro-industries et développement rural au Cameroun : le cas de l'unité SOCAPALM d'Eséka (Nyong et Kelle/Cameroun)*, thèse de Doctorat/Ph.D en Géographie économique, Université de Yaoundé 1, Cameroun, 378 p.

NDJOGUI Thomas-Eric, 2018, *Élites urbaines et Dynamiques Socio-Spatiales et Environnemental de l'éleviculture dans le Département de la Sanaga-Maritime, Région du Littoral, Cameroun*, thèse de Doctorat/Ph.D en Géographie en l'environnement, Université de Yaoundé I, Cameroun, 450 p.

NDJOGUI Thomas-Eric, NKONGHO Raymond Ndip, RAFFLEGEAU Sylvain, FEINTRENIE Laurène & LEVANG Patrice, 2014, *Historique du secteur palmier à huile au Cameroun, document occasionnel 109*, Bogor, Indonésie, CIFOR, 67 P.



NKONGHO NKONGHO Raymond Ndip, 2015, *Conditions for the sustainable development of the smallholder oil palm sector in Cameroon*, thèse de Doctorat en Géographie et aménagement de l'espace, École Doctorale 60, Université de Montpellier 3, 280 p.

SCHUMPETER Joseph Aloïs, 1934, *The theory of economic development: an inquiry into profits, capital, credit, interest and the business cycle*, Cambridge, Massachusetts, Harvard University Press, 255 p.

SOCAPALM, 2009, *Note d'information pour l'augmentation de capital de SOCAPALM par appel public à l'épargne*, SGBC, PSI, Organisme Conseil de SOCAPALM, Chef de file de l'Opération, 77 p.

TANDE Diboussi, 1999, *The Bakweri land problem and the privatization of the Cameroon Development Corporation (CDC): The internet debates*, Chicago, Tande, Dibussi (ed.), 109 p.